

Communiqué de presse

Juin 2018

LES FORÊTS DU BASSIN D'ARCACHON LABELLISÉES FORÊT D'EXCEPTION®



Le 15 juin, Christian Dubreuil, directeur général de l'Office national des forêts, et Paul Arnould, président du comité national d'orientation Forêt d'Exception® ont remis le label Forêt d'Exception® aux forêts domaniales de Lège-et-Garonne et la Teste-de-Buch.

La cérémonie s'est déroulée dans le parc forestier du Grand Piquey, en présence de **Bruno Lafon**, président du comité de pilotage Forêt d'Exception® Bassin d'Arcachon, de **Jean Jacques Eroles**, maire de la Teste-de-Buch, de **Michel Sammarcelli**, maire de Lège-Cap-Ferret et de l'ensemble des acteurs du territoire ou partenaires qui ont été associés à cette démarche.



DEUX FORÊTS SENTINELLES, UN TERRITOIRE UNIQUE

Avec ses 6 250 ha de pinèdes et de dunes préservées, ce massif forestier marque la porte d'entrée d'une lagune unique au monde : le Bassin d'Arcachon.



DUNES ET FORÊTS, UNE HISTOIRE D'AMOUR DE DEUX SIÈCLES

Les forêts de La Teste et de Lège et Garonne sont le berceau des premiers essais d'une histoire humaine unique du XIXème siècle : la fixation des dunes mobiles de la côte Aquitaine.

Si les espaces naturels dunaires et forestiers fondent l'attractivité du Bassin d'Arcachon, une plus grande prise en compte de leur fragilité reste pourtant nécessaire pour répondre aux enjeux de demain. Conséquences du changement climatique sur le trait de côte, augmentation de la fréquentation, incendies de forêts, vieillissement des boisements de première génération, sont autant de menaces qui font de cet espace fragile un territoire à préserver.



Contacts presse ONF



Communiqué de presse

Juin 2018



Application « Rando forêt littorale » © P.Tourneur - ONF

LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION®

L'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires. Le partage de l'espace forestier et l'équilibre différentes entre ses fonctions sociale (économique, environnementale) ont conduit l'ONF à mettre en place une démarche exemplaire de concertation avec tous les partenaires du territoire associé à une forêt domaniale.

Le label Forêt d'Exception® distingue l'excellence de la gestion des forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur.

UN LABORATOIRE VIVANT, UN TERRITOIRE INNOVANT

Engagée depuis sa candidature en 2010, la démarche de concertation s'est concrétisée en 2016 par la signature d'un programme d'actions, juste équilibre entre protection et mise en valeur. **Innovation, histoire et exemplarité** sont le fil conducteur d'un projet qui s'articule autour de trois orientations.

Connaitre et partager un patrimoine paysager et culturel d'exception

De nombreuses actions portent sur la valorisation et la transmission du patrimoine sylvicole, paysager, historique et culturel attaché aux forêts du Bassin d'Arcachon auprès des populations locales et touristiques : édition d'un atlas de la biodiversité, mise à disposition du grand public de sentiers numériques...

Concilier accueil du public et préservation des milieux fragiles

Toujours opérationnels, les dispositifs « plan plage » mis en place dans les années 1980 continuent d'accueillir plus de 1,5 millions de visiteurspar an.

Avec le soutien de la région Nouvelle Aquitaine, l'ONF déploie par exemple une charte signalétique propre au littoral aquitain, testée sur les massifs de La Teste-de-Buch et de Lège-et-Garonne, avant d'être déployée sur toute la façade littorale de Nouvelle Aquitaine.

Agir en forêt et mobiliser du bois tout en préservant les paysages et la biodiversité

Le renouvellement régulier de la forêt reste le fondement du maintien du couvert forestier. Ainsi, le déroulement du cycle sylvicole du pin maritime continue de garantir la pérennité de la fonction de protection contre l'ensablement initiée au 19ème siècle, tout en alimentant une filière génératrice d'emplois.

Des actions pilotes ont d'ores et déjà été engagées comme l'utilisation du Lidar aérien dans le recueil de données forestières, la modélisation des paysages forestiers et dunaires à l'aide de logiciels 3D, l'édition d'un guide de gestion durable des boisements urbains du littoral aquitain à destination des élus et gestionnaires.